



## EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024**

**Affaire n° 02-20240625 Élection des adjoints de quartiers**

### NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

26 juin 2024

*Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités – Article L.2121-25*

### Date de convocation

le 19 juin 2024

### Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 39
- représentés : 7
- absents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-cinq juin à seize heures quarante-six minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Patrice Thien-Ah-Koon, Maire

### Étaient présents :

Patrice Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Charles Emile Gonthier, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Jean Richard Lebon, Marie Héléna Genna-Payet, Marcelin Thélis, Marie-Lise Blas, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Maurice Hoarau, Mimose Dijoux-Rivière, Catherine Turpin, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Véronique Fontaine, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Régine Blard, Doris Técher, Allan Amony, Nadège Domitile-Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Jean-Yves Félix, Antoine Lebian

### Étaient représentés :

Jack Gence par Jean-Pierre Thérincourt, Jean-Pierre Georger par Marie-Lise Blas, Albert Gastrin par Francemay Payet-Turpin, Martine Corré par Sylvie Leichnig, Nathalie Bassire par Gilles Fontaine, Monique Bénard par Jean-Yves Félix, Anissa Locate par Patrice Thien-Ah-Koon

### Étaient absents :

Serge Sautron, Gilles Henriot, Nathalie Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Affaire n° 02-20240625 Élection des adjoints de quartiers**

- Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-2-1, L.2122-18-1 et L.2143-1,
- Vu** la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
- Vu** la délibération n° 02-20240624 du Conseil municipal du 24 juin 2024 relative à l'élection du Maire,
- Vu** la délibération n° 03-20240624 du Conseil municipal du 24 juin 2024 fixant à 14 le nombre des adjoints au maire,
- Vu** la délibération n° 04-20240624 du Conseil municipal du 24 juin 2024 relative à l'élection des adjoints,
- Vu** le rapport n° 02-20240625 présenté au Conseil municipal du 25 juin 2024,

**Considérant** qu'en vertu de l'article L.2122-2-1 du CGCT, le Conseil municipal peut créer des postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du Conseil municipal ( $49 \times 10\% = 4,9$  arrondi à l'entier inférieur, soit 4 postes d'adjoint de quartier),

**Considérant** la constitution suivante du bureau de vote :  
Président : Jacquet Hoarau  
Secrétaire : Laurence Mondon  
Assesseurs : Marie-Claire Boyer et Jean-Richard Lebon  
Scrutateurs : Liliane Abmon et Daniel Maunier

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel ayant pris part au vote : 46
- Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 46
- Nombre de suffrages déclarés nuls (art L.66 du Code Électoral) : 0
- Nombre de bulletins blancs : 5
- Nombre de suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 24

A obtenu :

Liste « *Tampon Avenir* » : 41 (quarante et une) voix.

La liste « *Tampon Avenir* » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints de quartier :

- 1 – Maurice Hoarau : secteur Plaine des Cafres
- 2 – Jean-Pierre Thérincourt : secteur Bérive
- 3 – Sylvie Jean-Baptiste : secteurs Centre-Ville / Trois Mares
- 4 – Marie-Claire Boyer : secteur Petit Tampon

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire,**



**La secrétaire de séance,**



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le



ID : 974-219740222-20240625-02\_20240625-DE